



ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie



**RENCONTRES AVEC LES AGENTS DES COLLECTIVITES
OCTOBRE 2023**

PROGRAMME :

- ✓ **Présentation d'ENERGIE Eure-et-Loir**
- ✓ **Calendriers**
- ✓ **Vos interlocuteurs**
- ✓ **Focus (Urbanisme, Fin TRV gaz, Eclairage Public, SIG, Transition Energétique, Production EnR, Achat d'énergies)**
- ✓ **Quizz**
- ✓ **Les outils / sites internet à votre disposition**


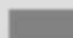


NOTRE TERRITOIRE, NOS COMPETENCES et SERVICES

275 communes

*8 axes de
compétences :*

282 délégués
communaux et
communautaires

 ENERGIE Eure-et-Loir
 Autres AODE



Distribution publique de l'électricité



Distribution publique du gaz



Eclairage public



Cartographie - SIG Infogéo



Transition énergétique



Production d'énergies renouvelables (EnR)



Achat groupé d'électricité et de gaz naturel

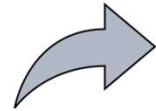


Service de recharge pour véhicules électriques



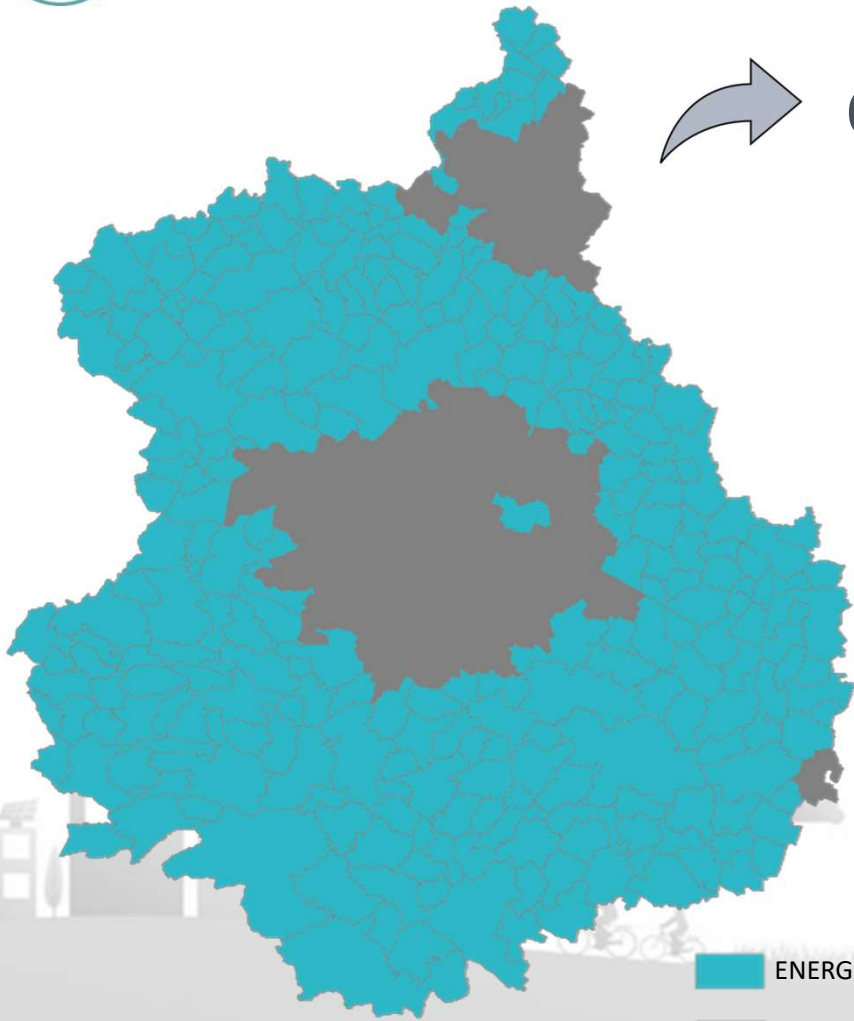




DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ



Quelques chiffres :

- **275 communes** (soit 247 collectivités membres réparties comme suit : 245 communes, 1 communauté d'agglomération, 1 communauté de communes)
- **+ de 280 000 usagers**
- **166 755 de points de livraison**
- **9 926 km de réseaux électriques BT et HTA**
- **98 opérations traitées en 2022** (renforcement, sécurisation, raccordements, enfouissement) **pour 10,2 M€ HT d'investissement**

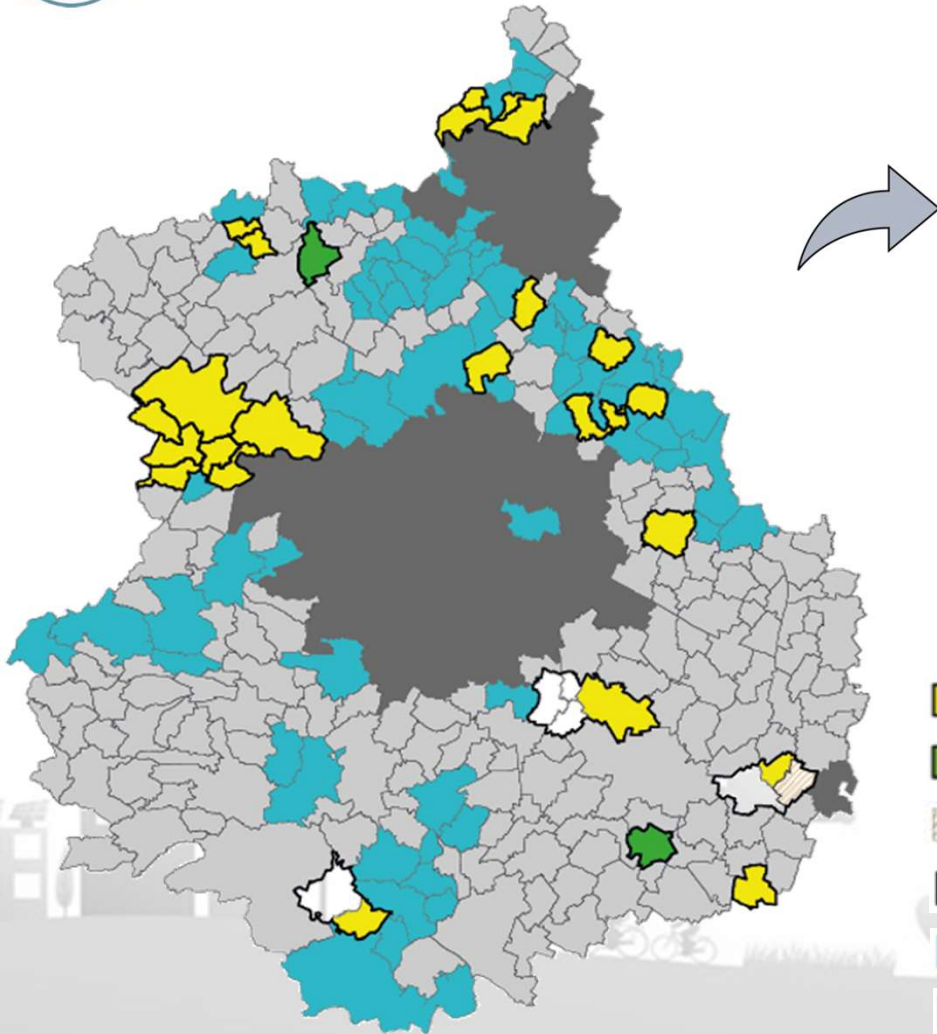


 ENERGIE Eure-et-Loir
 Autres AODE











DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ



Quelques chiffres :

- 26 communes adhérentes
- Près de 3 000 usagers
- 186 km de canalisations

-  Commune ou partie de commune desservie en gaz naturel et dont la compétence relève d'EEL
-  Commune desservie en gaz propane dont la compétence relève d'EEL
-  Partie de commune desservie en gaz naturel et dont la compétence ne relève pas d'EEL
-  Partie de commune non desservie en gaz
-  Autres communes desservies en gaz (70)
-  Hors territoire EEL

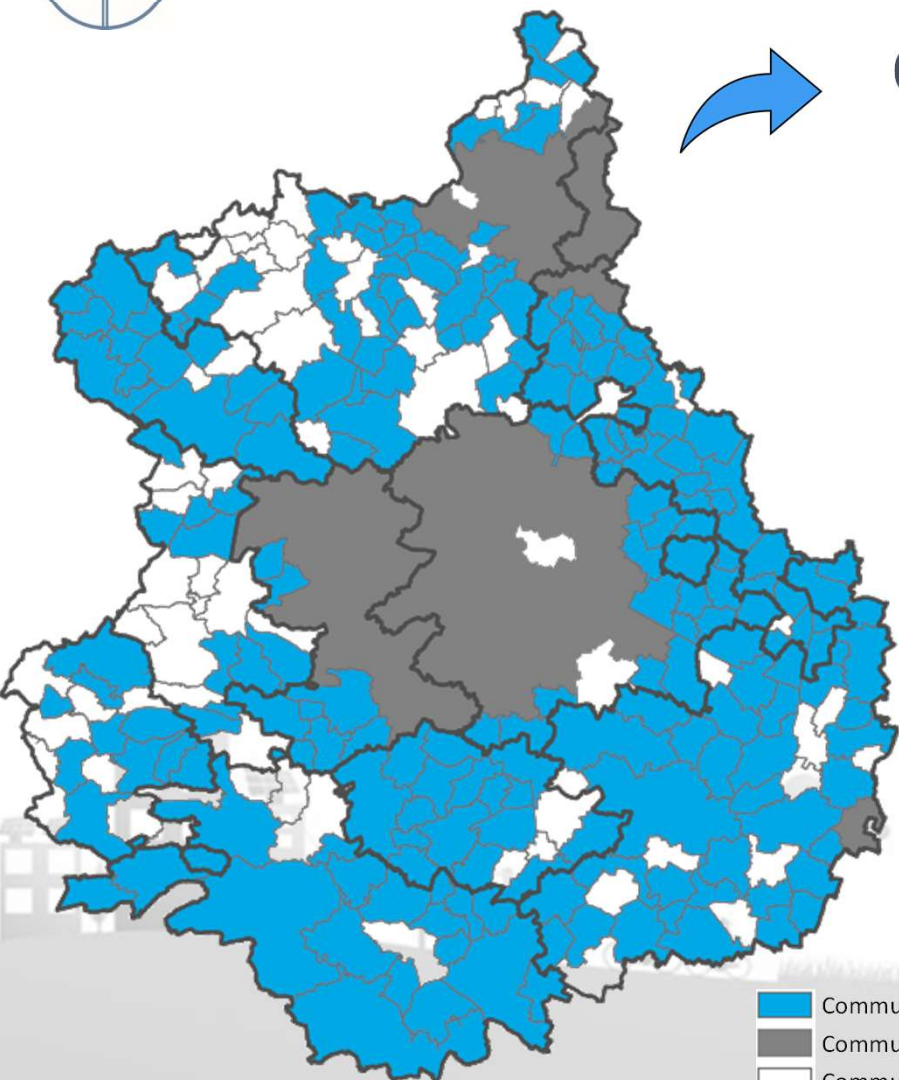


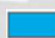


ECLAIRAGE PUBLIC



Quelques chiffres :

- **203 communes concernées** (en adhésion directe ou à travers leur EPCI)
- Plus de **43 000 points lumineux** en gestion
- Plus de **50 % du parc en technologie « led »** à fin 2023
- **1,2 M€ HT** de frais de maintenance et d'exploitation (hors frais de personnel et de logistique)
- Environ **400 chantiers** en 2023
- **4 M€ HT investis en 2023** en partenariat avec les collectivités et l'Etat (Fonds Vert 524 000€)

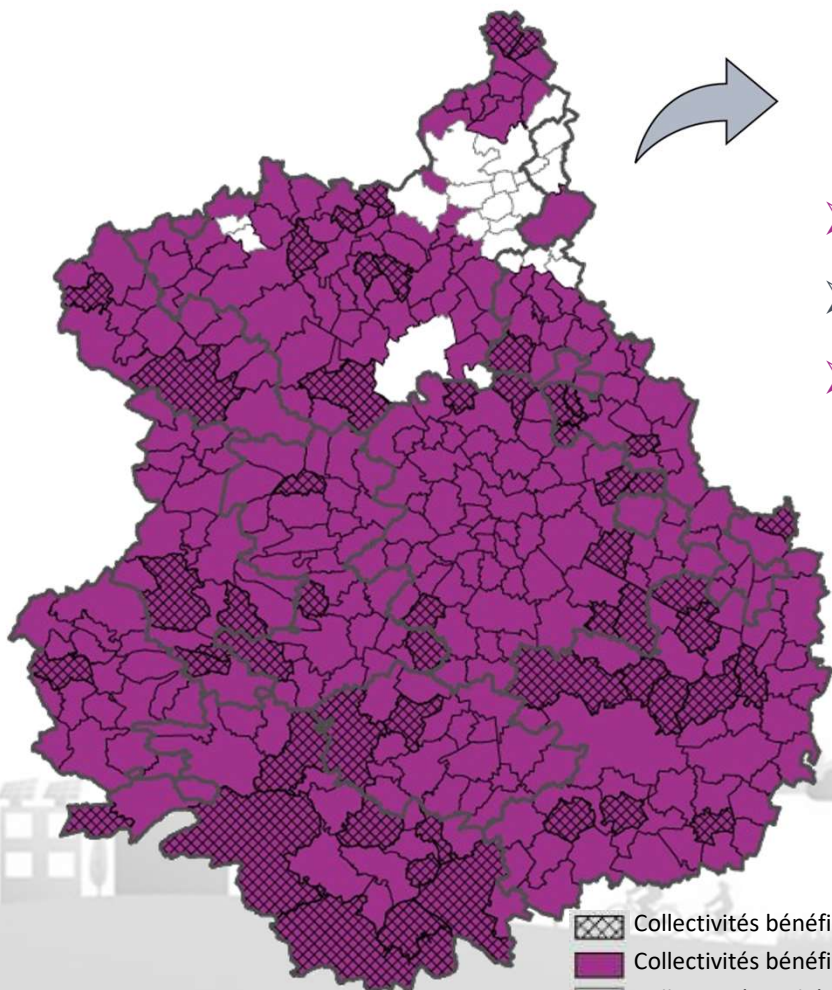


-  Communes adhérentes à la compétence éclairage public
-  Communes hors EEL
-  Communes d'Eure-et-Loir





INFOGÉO 28


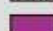
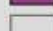


Quelques chiffres :

- 340 communes utilisatrices
- 8 EPCI-FP utilisateurs
- 1000 utilisateurs réguliers



- *Formations régulières à destination des utilisateurs (élus, agents)*

-  Collectivités bénéficiant du module GÉOCIM
-  Collectivités bénéficiant d'INFOGEO28
-  Collectivités ne bénéficiant pas d'INFOGEO28



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



- Partenariat 2023-2027 avec 7 intercommunalités
- Planification (plans climat)
<https://www.infoconso-energie28.fr/plan-climat/>
- Sensibilisation du jeune public
- Suivi énergétique et accompagnement à la rénovation des bâtiments publics
- Production d'énergies renouvelables
- Achat d'énergies
- Mobilité

1 ANIMATRICE



1163 élèves sensibilisés
sur l'année scolaire 2022-23



 **385** Bâtiments suivis

 **195** Projets financés depuis 2019

 **2 226 258 €** Subventions accordées depuis 2019

Projets photovoltaïques en cours

34 Puissance en kWc Surface de panneaux en m²

15 134 **68 796**

Nombre de projets de chaleur accompagnés

13

Type d'énergie



- Géothermie 9
- Biomasse 4



diminuer la consommation d'énergie



réduire les émissions de gaz à effet de serre



augmenter la production d'énergie renouvelable



réduire les émissions de polluants atmosphériques



adapter le territoire et nos comportements face aux effets du dérèglement climatique



Achat groupé d'électricité et de gaz naturel



Le Groupement PÔLE ENERGIE CENTRE :

- une initiative des Syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour l'achat d'électricité et de gaz naturel.



454
membres adhérents



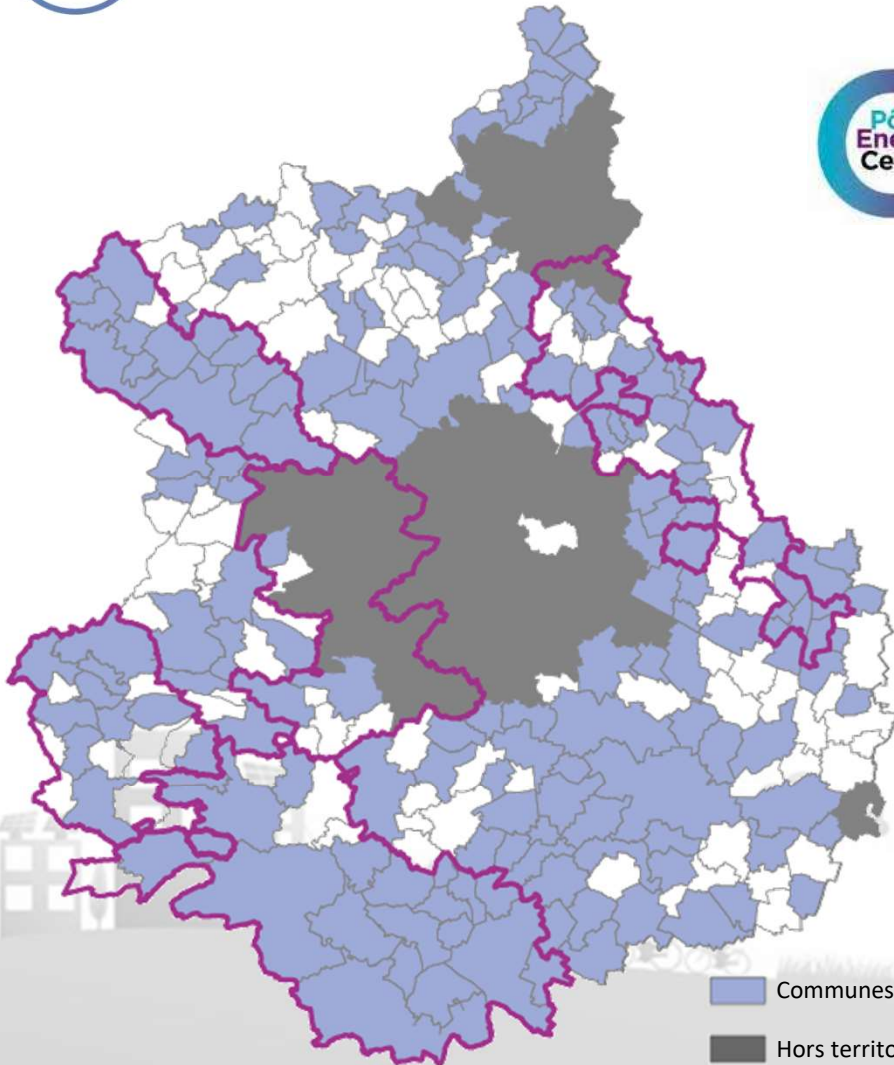
10220
sites desservis



102 GWh
d'électricité



83 GWh
de gaz naturel



■ Communes et EPCI membres du groupement PEC 2023-25
■ Hors territoire EEL



E-MOBILITÉ / INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ELECTRIQUES

Quelques chiffres :

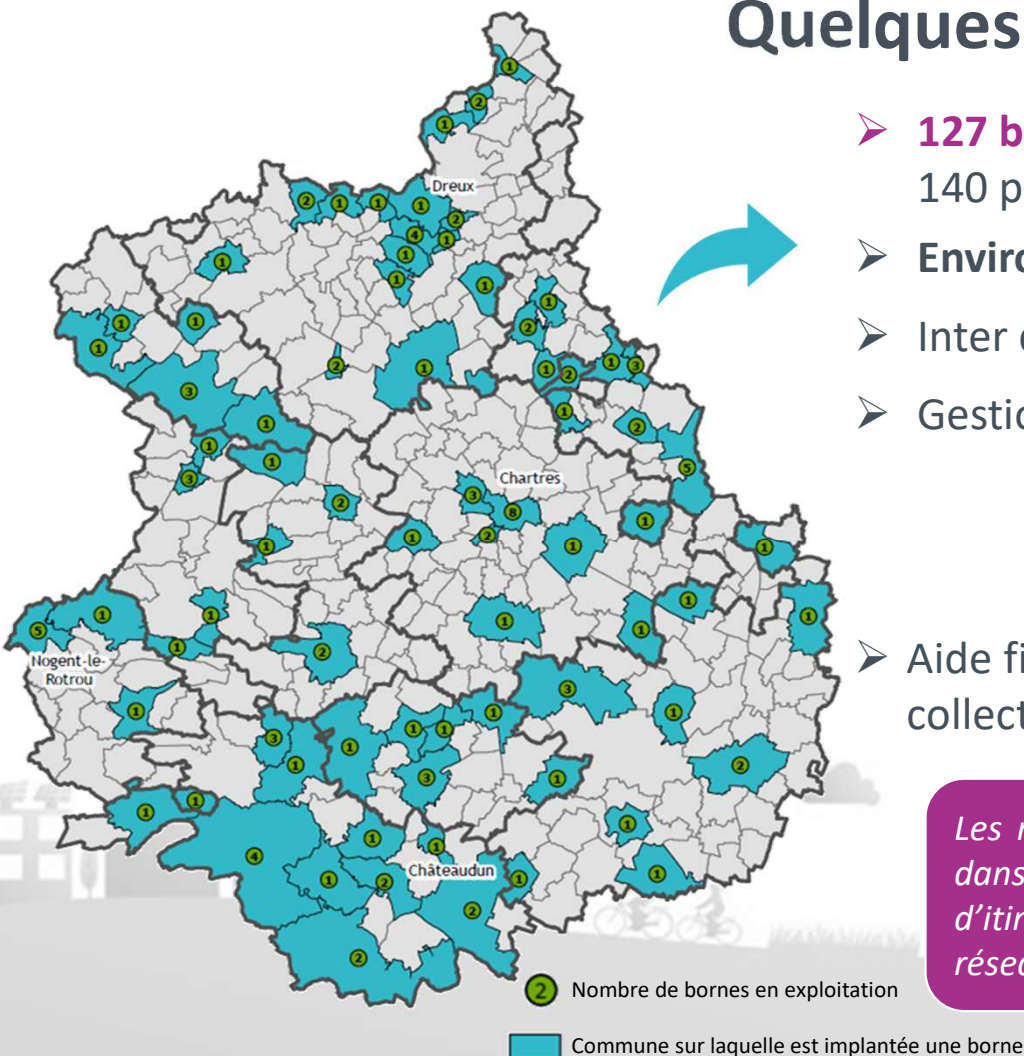
- **127 bornes en exploitation** (charge accélérée 22 kVa) soit 140 points de charge
- Environ **1 700 sessions de recharge par mois**
- Inter distance entre chaque site : **10 à 15 km maximum**
- Gestion et exploitation confiées à la **SPL MODULO**

<https://modulo-energies.fr/>

Modulo
Mobilité durable locale

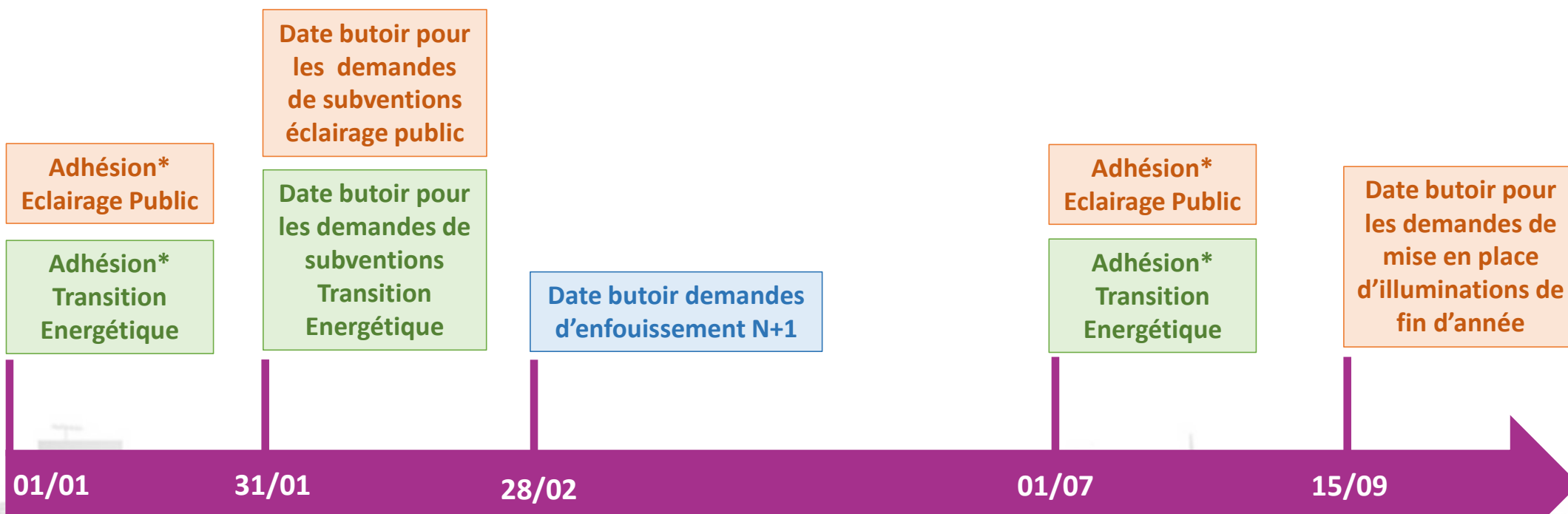
- Aide financière à l'acquisition de véhicules électriques par les collectivités

Les membres du Comité syndical réunis le 31 mai dernier ont approuvé que dans un contexte où les initiatives privées commencent à émerger en matière d'itinérance, le syndicat concentre ses efforts sur le maintien en bon état du réseau de bornes existant et ne développe pas davantage ce dernier.



CALENDRIER

Les dates à retenir :



* Date de prise d'effet après validation des étapes préalables

Vos interlocuteurs

■ Distribution d'électricité :

Mail : service-technique@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.44



François, Stanislas, Elodie, Pierrick et Harold

■ Distribution du gaz :

Mail : controle@energie28.fr

Tel : 02.37.84.07.85

■ Mobilité :

Mail : secretariat-technique@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.44

Directeur

Lionel CHAUVET



■ Cartographie - SIG :

Mail : sig@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.53



*Isabelle, Bastien
et Elodie*

■ Eclairage public :

Mail : eclairage-public@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.47



*Sébastien,
Eric, Elodie
et Thibault*

Vos interlocuteurs

Transition énergétique :

Mail : energie-conseil@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.56



Maxime, Andrée, Alexandre, Marlène, Baptiste, Ingrid et Nicolas

Achat d'énergies :

Mail : achat-energie@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.44

Directeur
Lionel CHAUVET



Finances :

Mail : finances@energie28.fr

Tel : 02.37.84.14.58



*Adeline et
Marie-Flore*

Administration générale & Communication :

Mail : contact@energie28.fr

communication@energie28.fr

Tel : 02.37.84.07.85



*Natacha, Alban,
Lionel et Jennifer*

FOCUS

Instructions d'Urbanisme





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

→ QU'EST-CE QU'UN RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE ?

Un Raccordement = Extension éventuelle + Branchement

EXTENSION

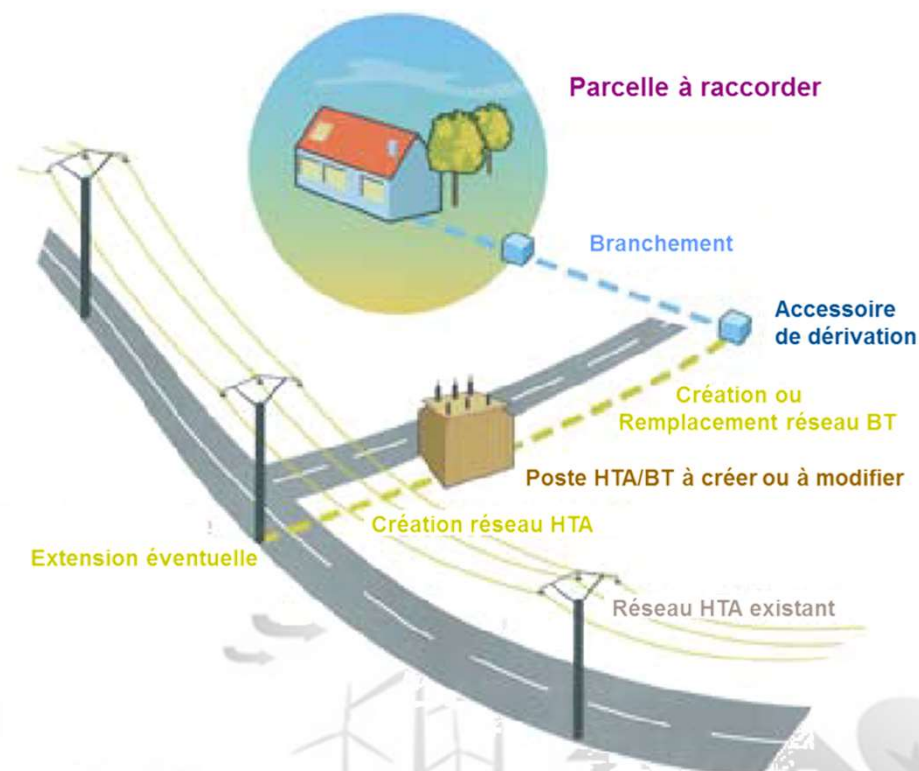
Selon les travaux nécessaires pour répondre à la demande, l'extension pour un raccordement en BT peut comporter :

- La création d'un réseau BT,
- La modification de tout ou partie du réseau BT existant,
- La création d'un réseau moyenne tension (HTA),
- La création ou la modification du poste de transformation HTA/BT.



BRANCHEMENT

Pour les raccordements en BT, le branchement est la partie terminale du raccordement, située entre l'accessoire de dérivation du réseau électrique et l'appareil de coupure placé chez le client.



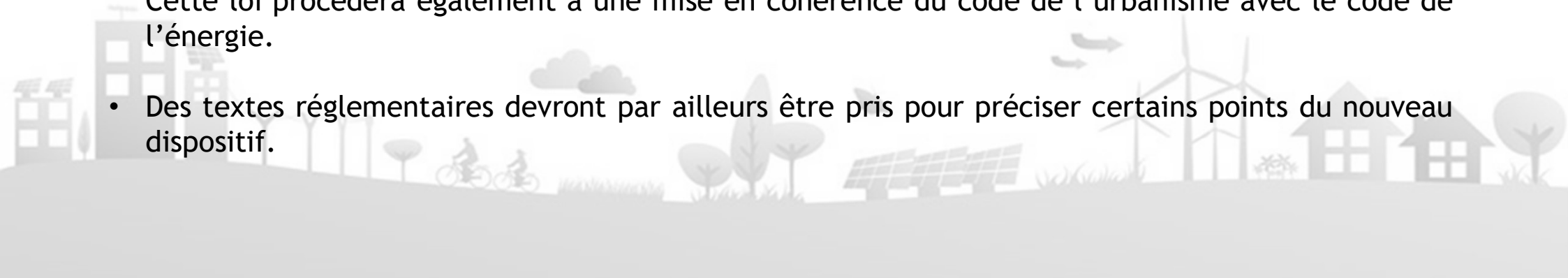


FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

⇒ Réforme des raccordements

Les textes et le calendrier:

- La loi APER a modifié un certain nombre de dispositions du code de l'énergie relatives à l'accès et l'utilisation des réseaux tout en habilitant le Gouvernement à réformer par ordonnance le cadre législatif des raccordements, principalement dans un souci de lisibilité et notamment pour clarifier les modalités de prise en charge des coûts de raccordement par les redevables de la contribution au titre du raccordement ou par le TURPE.
- Cette ordonnance a été adoptée le 23 août 2023, la plupart de ses dispositions entreront en vigueur le 10 novembre prochain. Elle devra faire l'objet ultérieurement d'une loi de ratification.
- Le projet de loi de ratification doit être déposé devant le Parlement le 24 novembre au plus tard. Cette loi procèdera également à une mise en cohérence du code de l'urbanisme avec le code de l'énergie.
- Des textes réglementaires devront par ailleurs être pris pour préciser certains points du nouveau dispositif.





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

⇒ Réforme des raccordements

La suppression de la contribution due par les CCU (Collectivités en Charge de l'Urbanisme) au titre de l'extension située hors terrain d'assiette de l'opération

Cette contribution a été supprimée par les dispositions du 7° du I de l'article 29 de la loi APER qui sont entrées en vigueur le 10 septembre courant. Les autres dispositions de l'article L. 342-11 du code de l'énergie restent inchangées.

L'ordonnance prévoit que la totalité de la contribution due au titre de l'extension est due par le demandeur, ces dispositions entrant en vigueur le 10 novembre prochain.

Le niveau de prise en charge par le TURPE du coût des raccordements, hors renforcement, reste plafonné à 40%.





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

⇒ Réforme des raccordements

Les difficultés identifiées :

- Absence de précision s'agissant du fait générateur à prendre en compte pour l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions (demande de raccordement, acceptation du devis,)
- Vide juridique concernant le financement de la partie de l'extension hors terrain d'assiette durant la période du 10.09.23 au 10.11.23
- Contradiction entre le code de l'énergie et le code de l'urbanisme : la loi de ratification de l'ordonnance comportera des dispositions modifiant l'article L. 332-15 du code de l'urbanisme pour les mettre en cohérence avec les nouvelles dispositions du code de l'énergie.





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

→ Réforme des raccordements

Dans l'attente :

Par la délibération du 22 septembre 2023, la Commission de Régulation de l'Energie, en considérant que « *les décisions d'urbanisme qui ont été demandées et délivrées avant le 10 septembre 2023 sont intervenues dans un cadre juridique qui prévoyait encore la contribution des CCU pour la part des coûts d'extension situés hors du terrain de l'opération de raccordement* » précise que la suppression de la contribution due par les CCU s'applique aux demandes de raccordement liées à des autorisations d'urbanisme délivrées postérieurement au 10 septembre 2023.





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

→ 2 typologies de raccordements



↳ Les raccordements non soumis à Autorisation d'Urbanisme

- *Aucune action de la collectivité en charge de l'urbanisme (CCU). La demande est émise par le demandeur et traitée directement par ENEDIS ou ENERGIE Eure-et-Loir (exemple : forage agricole)*

↳ Les raccordements soumis à Autorisation d'Urbanisme

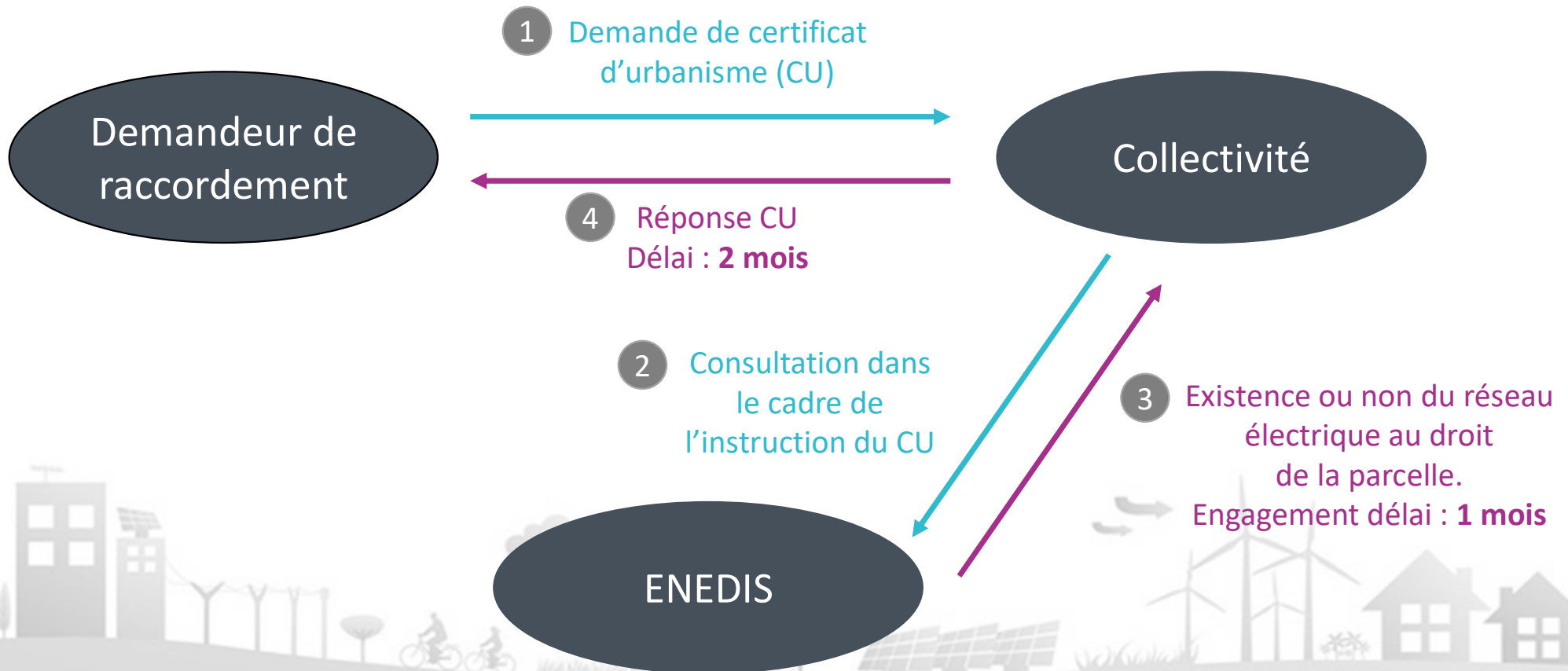
- *La CCU doit IMPERATIVEMENT consulter ENEDIS lors de l'instruction des Certificats et Autorisations d'Urbanisme (même pour une déclaration préalable).*
- *La puissance de raccordement doit être renseignée sur le CERFA pour que la solution la plus appropriée et son coût puissent être déterminés.*





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

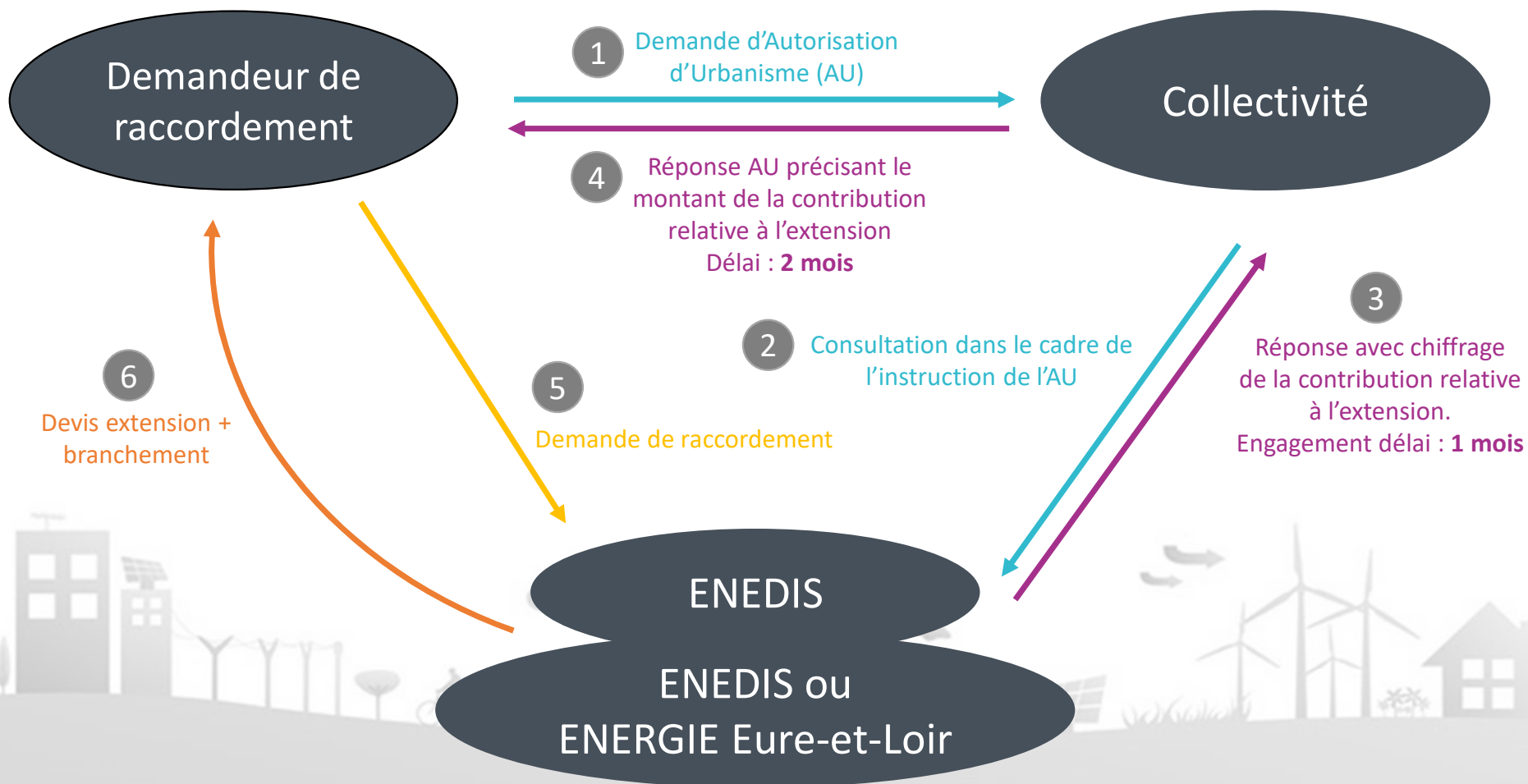
→ Instruction des demandes : le Certificat d'Urbanisme (CU)





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

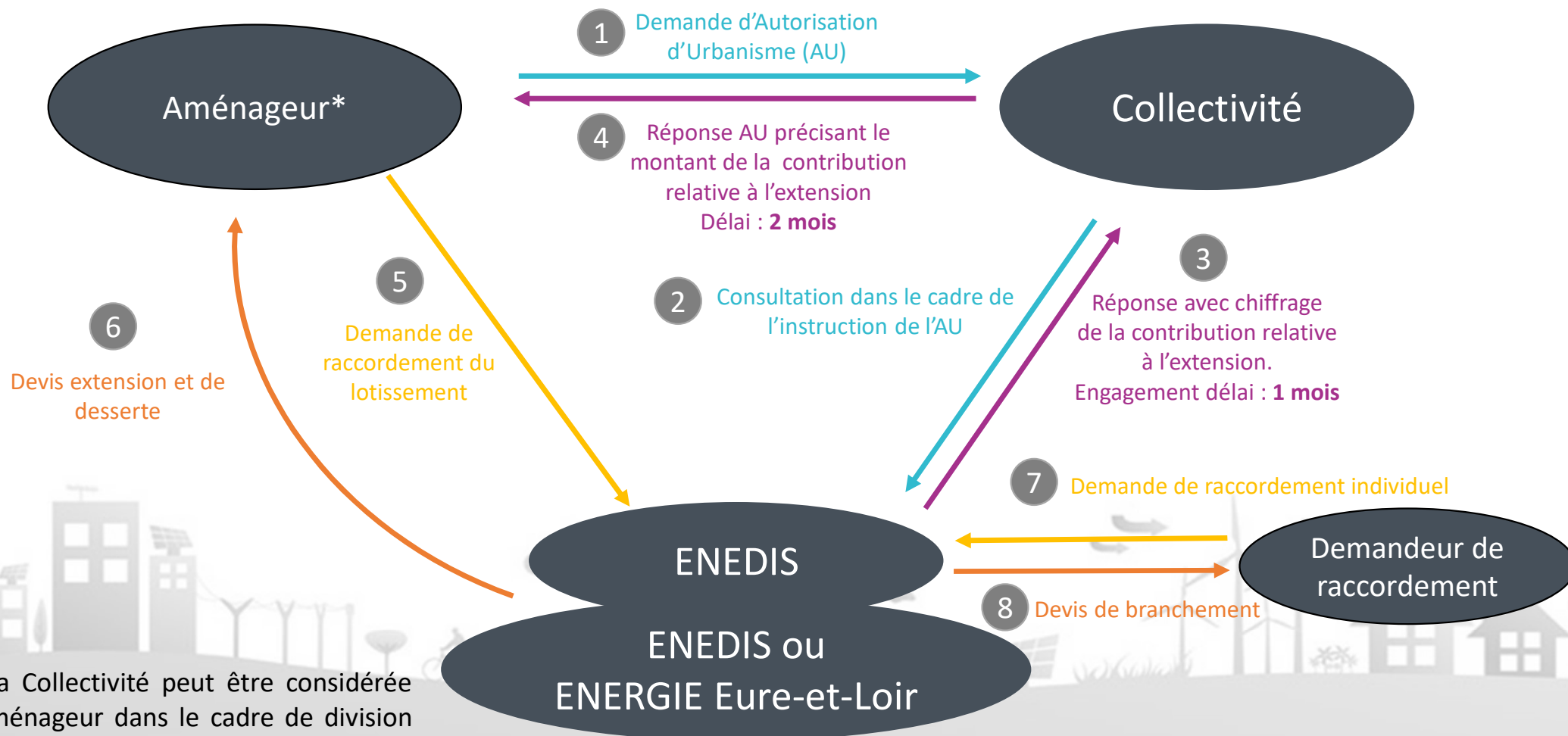
Instruction des demandes : l'Autorisation d'Urbanisme (AU) pour un raccordement individuel





FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

⇒ Instruction des demandes : l'Autorisation d'Urbanisme (AU) dans le cadre d'un lotissement (résidentiel ou d'activités)



*La Collectivité peut être considérée Aménageur dans le cadre de division de parcelle



FOCUS SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME

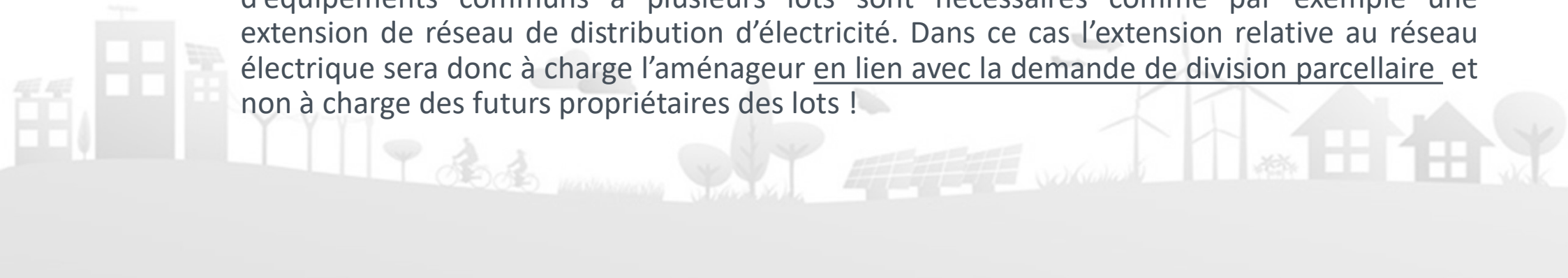
→ la division de parcelle

↳ Les terrains sont viabilisés

- Déclaration préalable car les lots situés à l'intérieur du périmètre sont déjà équipés et que le réseau de distribution publique d'électricité permet le raccordement des lots par simple branchement.

↳ Les terrains ne sont pas viabilisés ou partiellement viabilisés

- Permis d'aménager car des travaux de création ou d'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots sont nécessaires comme par exemple une extension de réseau de distribution d'électricité. Dans ce cas l'extension relative au réseau électrique sera donc à charge l'aménageur en lien avec la demande de division parcellaire et non à charge des futurs propriétaires des lots !



FOCUS

Fin des TRV du gaz





FOCUS SUR LA FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE GAZ NATUREL



Depuis le 30 juin 2023, les offres aux Tarifs Réglementés de Vente du Gaz (TRVG) sont supprimées.

- Ne sont proposées que des offres avec des prix librement déterminés par les fournisseurs de gaz (à **prix fixe ou à prix variable**)
- Les consommateurs aux TRVG qui n'ont pas souscrit de nouvelles offres de fourniture ont été basculés automatiquement sur des « **offres Gaz passerelles** »
 - A vocation **transitoire**.
 - Comprennent un abonnement à prix fixe et une tarification du kWh, qui **évolue tous les mois en fonction des prix du marché**.

À noter : un consommateur dispose de la faculté de résilier un contrat de fourniture de gaz naturel à tout moment sans avoir à payer de pénalités.



FOCUS SUR SUR LA FIN DES TARIFS REGLEMENTES DE GAZ NATUREL

→ Site comparatif mis en œuvre par le Médiateur National de l'Énergie



<https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>

<https://www.infoconso-energie28.fr/contrat/changer-de-fournisseur/>

The screenshot shows the 'énergie-info' website interface. At the top left, there are logos for 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'Le médiateur national de l'énergie'. A navigation bar includes a 'MENU' icon and a 'RECHERCHER' search bar. On the right, it says 'Particulier' with a toggle switch. Below the navigation bar, the main header features the 'énergie-info' logo and the text 'Le comparateur d'offres d'électricité et de gaz naturel du médiateur national de l'énergie'. To the right of this header is a box for 'ASSISTANCE POUR MALVOYANT' with an eye icon. The main content area is divided into two columns. The left column, titled 'Mes informations', contains a 'Mon profil' section with a 'Je suis un particulier' label and a 'Modifier' link. The right column shows a date '20 juin 2023' and the text 'Offre de fourniture d'électricité ou de gaz : que faut-il regarder ?' with an 'En savoir plus...' link. Below this is a horizontal navigation bar with five steps: '1. Mon logement', '2. Ma consommation', '3. Mes critères de tri', '4. Mon résultat', and '5. Nouvelle recherche'. The current step is '4. Mon résultat'. Below the navigation bar, there is a form with a 'Mon code postal:' label and an information icon, followed by an empty input field. Below that is an 'Energie(s) (choix multiple):' label with an information icon, followed by two buttons: 'Electricité' (with a lightning bolt icon) and 'Gaz' (with a drop icon). At the bottom right of the form area, there is a 'SUIVANT' button with a right-pointing arrow.

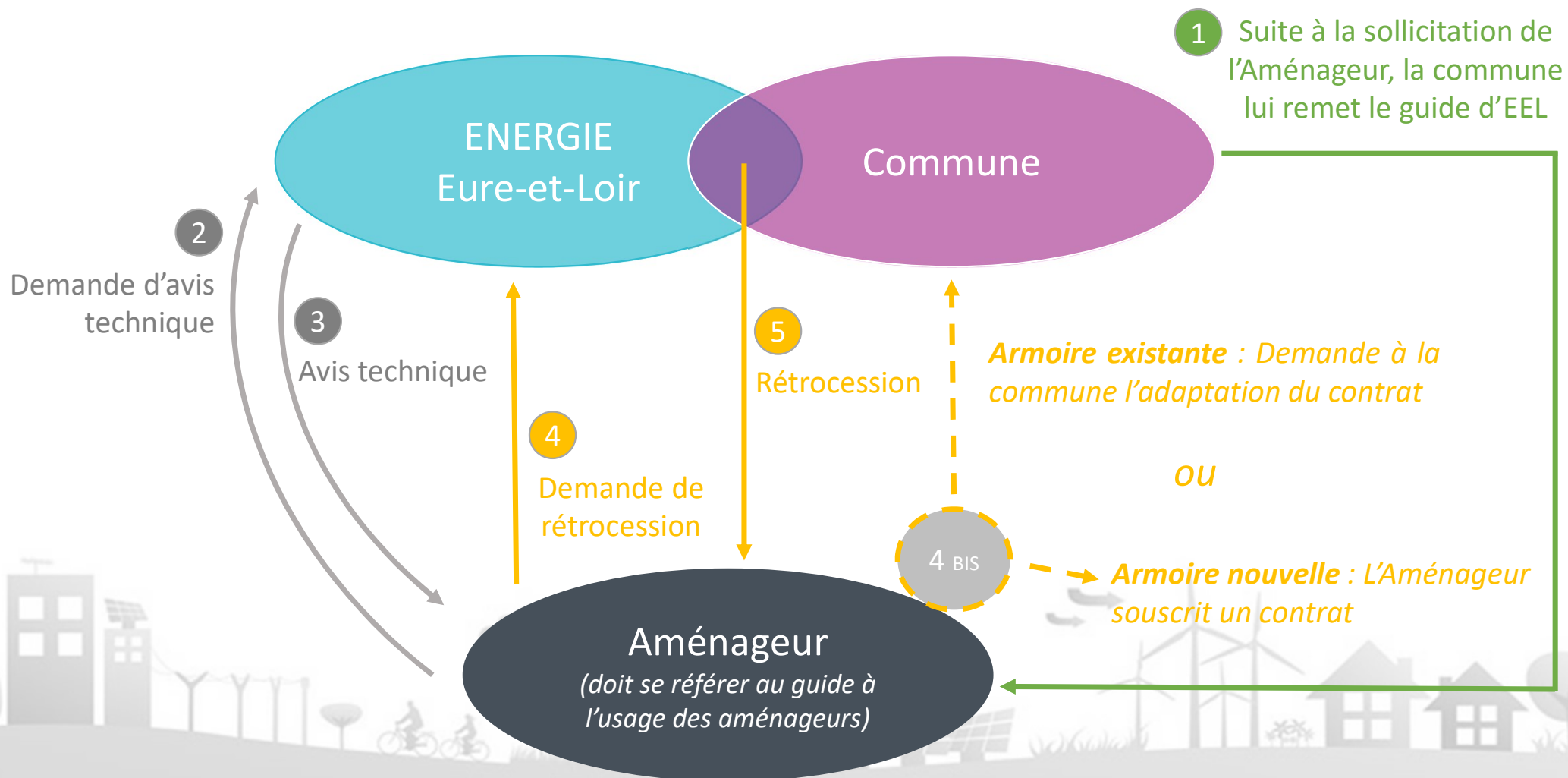
FOCUS

Éclairage public





FOCUS SUR LA PROCEDURE DE RETROCESSION D'UNE INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC REALISÉE PAR UN AMENAGEUR



FOCUS

ACCES A INFOGEO28





FOCUS SUR L'ACCES A INFOGEO28

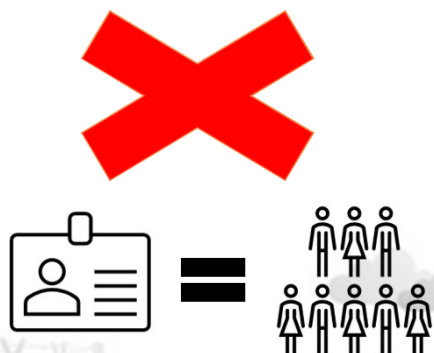
Dans le cadre Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

- Mise en place progressive d'utilisateurs dits « nommés » :

1 identifiant = 1 personne unique avec son propre mot de passe

- Nécessité pour EEL de disposer d'un acte d'engagement de confidentialité signé de chaque utilisateur

1 identifiant = 1 personne unique avec son propre acte d'engagement





FOCUS SUR L'ACCES A INFOGEO28

Démarche à suivre pour chaque utilisateur :

- Compléter le formulaire relatif à l'acte d'engagement sur le site d'EEL

Données utilisateur

Données Représentant

Données DPO



- L'utilisateur signe et fait signer l'acte par le représentant de la collectivité
- L'utilisateur adresse l'acte d'engagement à EEL via le site
- Le service SIG d'EEL crée le compte utilisateur et envoie l'identifiant et le mot de passe provisoire à l'utilisateur.

La durée de validité de l'acte d'engagement est fixée à élection + 6 mois





FOCUS SUR L'ACCES A INFOGEO28

↪ Démarche à suivre



- 1 L'utilisateur complète le formulaire relatif à l'acte d'engagement sur le site d'EEL :
 - Données utilisateur
 - Données représentant
 - Données DPO
- 2 L'utilisateur imprime le formulaire et le signe.
- 3 L'utilisateur fait signer le formulaire à son représentant.
- 4 Le représentant retourne le formulaire signé à l'utilisateur.
- 5 L'utilisateur adresse l'acte d'engagement signé via le site internet d'EEL.
- 6 Le service SIG crée le compte de l'utilisateur.
- 7 Le service SIG envoie un identifiant et un mot de passe provisoire à l'utilisateur.



Procédure à répéter pour chaque utilisateur

La durée de validité de l'engagement est fixée à
« élections municipales + 6 mois »

FOCUS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





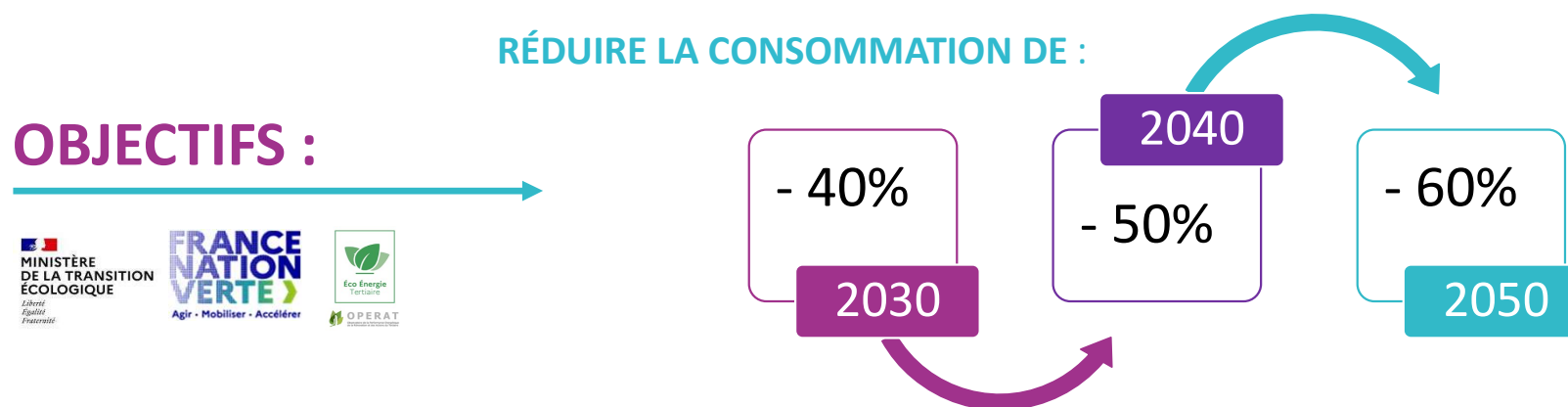
FOCUS SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

→ Dispositif Eco Energie Tertiaire



DECRET TERTIAIRE (application 01/10/19) = Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire.

QUI EST CONCERNÉ : Tous les propriétaires de bâtiments à usage tertiaire, du secteur public ou privé et d'une surface supérieure à 1 000 m² (site exclusif ou usages mixtes).



PLATEFORME OPERAT (Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire)

- Déclarer ses consommations d'énergie et conduire des actions d'économie d'énergie → Plateforme OPERAT de l'ADEME : <https://operat.ademe.fr/#/public/home>

CALENDRIER

- **30/09/2022** : Date butoir pour saisir les données administratives, déclarer les données de consommation des années 2020 et 2021 et pour choisir l'année de référence.
- **30/09/2026** : Date limite pour déclarer d'éventuelles modulations des objectifs.
- **31/12/2031** : Premier contrôle afin de vérifier l'atteinte de l'objectif -40% par rapport à l'année de référence

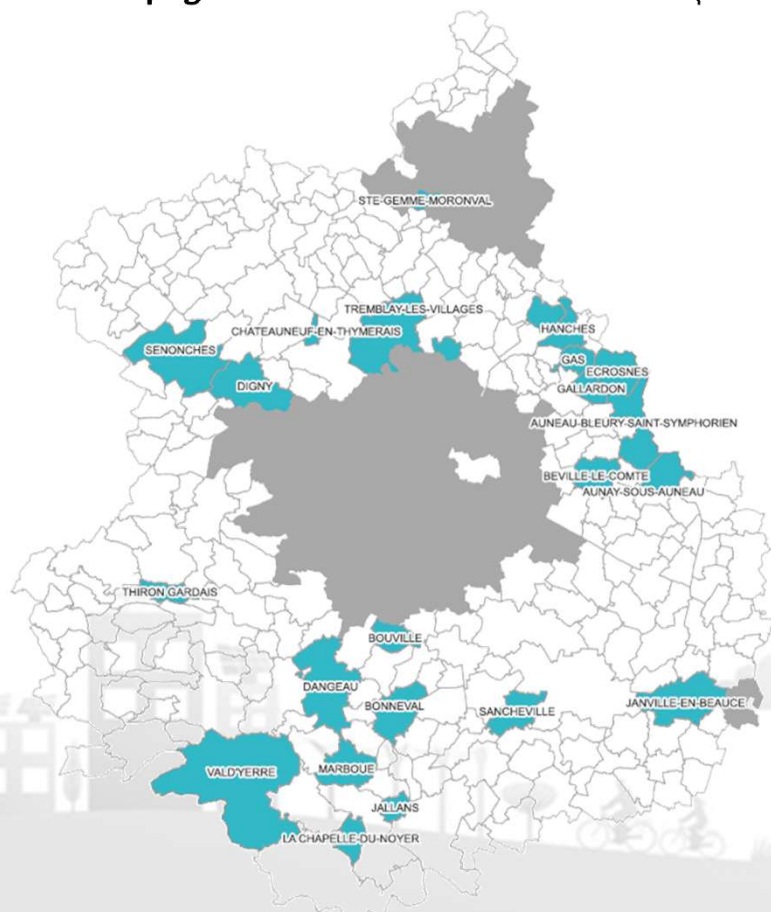


FOCUS SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

→ Dispositif Eco Energie Tertiaire



Accompagnement d'ENERGIE Eure-et-Loir pour les communes adhérentes au service conseil énergétique MDE-bâtiments publics.



■ Commune concernée par le décret tertiaire



Décllic 28
La transition énergétique avec ENERGIE Eure-et-Loir

120 bâtiments soumis
au Dispositif Eco Energie Tertiaire
bénéficiant d'un accompagnement renforcé
via le logiciel LOWIT.

**Service proposé exclusivement
aux communes adhérentes
au service de conseil en énergie
pour le suivi de leurs bâtiments publics.**



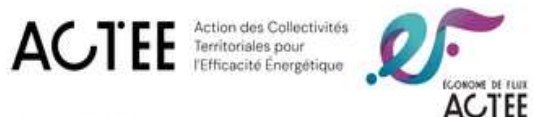
FOCUS SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

➔ Financement ACTEE+ rénovation énergétique



Le PROGRAMME FONDS CHENE ACTEE-FNCCR 2024/2026 :

€ € €



Porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), le programme de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) baptisé « Actee + » renforce son action avec la Banque des territoires pour soutenir la rénovation énergétique.

Dans le cadre de projets de rénovation énergétique de bâtiments publics, le programme finance :

- Des postes d'économe de flux
- Des outils et logiciels : « *management de l'énergie* »
- Des audits énergétiques
- L'AMO et la MOE

TRANSMETTRE À

energie-conseil@energie28.fr

- Vos devis
- Vos préchiffrages bureaux d'études / marchés publics

➔ **D'ici le 10 novembre 2023**
(session suivante prévue en avril 2024)



Octobre 2023, ENERGIE Eure-et-Loir est lauréat de la première session d'ACTEE CHÊNE en partenariat avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, et le Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) pour le financement de postes d'économe de flux.

FOCUS

PRODUCTION EnR





FOCUS SUR LA PRODUCTION ENR



Votre collectivité



- dispose de parcelles foncières disponibles.
- ou**
- souhaite des systèmes plus performants pour ses bâtiments publics.

Informe




- Aide à la planification, facilitateur de démarches, réseau partenaires.
- Réalisation d'études d'opportunité/faisabilité.
- Accompagnement technique et financier.

Réalise



Les outils :

ÉneR CENTRE VAL DE LOIRE

Grands projets photovoltaïque, éolien, hydroélectrique, méthanisation.

Val de Loire SOLAIRE

Photovoltaïque sur toitures et ombrières

COT ENR THERMIQUES



Bois-énergie, géothermie, solaire thermique.

Avec le soutien des intercommunalités

via le partenariat : **Déclic 28**
La transition énergétique avec ENERGIE Eure-et-Loir



FOCUS SUR LA PRODUCTION ENR

3 outils au service de la production d'énergies renouvelables :

Société d'Economie Mixte **ÉneR**
CENTRE VAL DE LOIRE

Val de Loire SOLAIRE

COT EnR

Contrat d'Objectif Territorial conclu avec l'ADEME et la Région



Grands projets EnR
Production d'électricité et de bio gaz

Photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, méthanisation



Production d'électricité

Photovoltaïque sur toitures et ombrières

Le bois-énergie



La géothermie



Le solaire thermique



Les réseaux de chaleur



Projets EnR avec production de chaleur

FOCUS

ACHAT D'ÉNERGIES





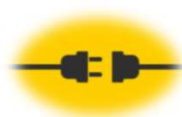
FOCUS SUR L'ACHAT D'ENERGIES

→ Fournisseurs retenus pour la période 2023-2025



LOT 1

Nbre points de livraison	Consommation annuelle
917	108 000 Mwh



LOT 2

Points Ps > 36 kVA

Nbre points de livraison	Consommation annuelle
783	56 581 Mwh



LOT 3

Points Ps ≤ 36 kVA

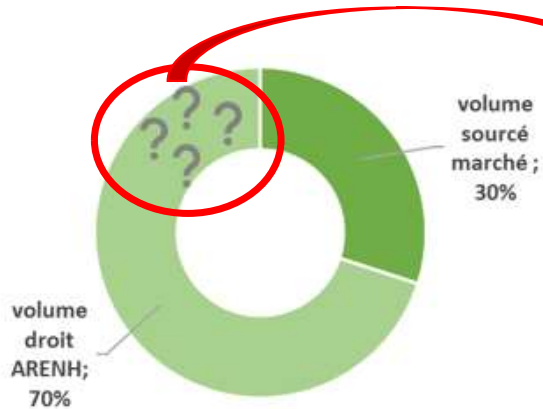
Nbre points de livraison	Consommation annuelle
12 723	78 111 Mwh





FOCUS SUR L'ACHAT D'ENERGIES

→ Les prix de l'électricité et du gaz pour 2024



- ❖ Le prix définitif de l'électricité pour 2024 ne sera connu qu'en fin d'année.
- ❖ Quid des dispositions de l'Etat (bouclier tarifaire, amortisseur, garantie 280...)

❖ Pour 2024 => **-20 %** en moyenne sur le prix TTC du gaz par rapport à l'année 2023





FOCUS SUR L'ACHAT D'ENERGIES

→ Un site dédié aux pièces des marchés, aux formulaires et à l'actualité :

www.tecvl.fr

The screenshot shows the website interface for 'territoire d'énergie CENTRE - VAL DE LOIRE'. The navigation menu includes 'QUI SOMMES-NOUS?', 'NOS ACTIONS', 'ESPACE DOCUMENTAIRE', 'ACHAT D'ENERGIE', and 'CONTACT'. A magnifying glass highlights the 'ACHAT D'ENERGIE' dropdown menu, which contains the following items:

- Groupement Pôle Energie Centre
- Documents - Marchés d'électricité et de gaz 2023-2025
- Actualités

The main content area features a sidebar with a list of regions: CENTRE-VAL DE LOIRE, CHER, EURE-ET-LOIR, INDRÉ, INDRÉ-ET-LOIRÉ, and LOIR-ET-CHER. The main headline reads: 'BERNARD PILLEFER, NOUVEAU PRÉSIDENT DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE CENTRE-VAL DE LOIRE !'. Below the headline is a short paragraph and a photo of Bernard Pillefer. A 'Lire la suite' button is visible below the text. At the bottom of the page, there is a button that says 'RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUALITÉS'.



FOCUS SUR L'ACHAT D'ENERGIES

→ Un site dédié aux pièces des marchés, aux formulaires et à l'actualité :

DOCUMENTS - MARCHÉS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ 2023-2025



ATTENTION : les documents ci-dessous sont exclusivement réservés aux collectivités adhérentes au service d'achat groupé d'électricité et de gaz naturel 2023-2025

FICHE DES INTERLOCUTEURS

- [Fiche Marché 2023-2025](#)

PIÈCES DU MARCHÉ

- [LOT N° 1 - GAZ NATUREL](#)
- [LOT N° 2 - ELECTRICITE SUP 36kVA](#)
- [LOT N° 3 - ELECTRICITE INF 36 kVA](#)

FORMULAIRES RELATIFS À L'ÉLECTRICITÉ

- [Formulaire de demande d'intégration d'un point de livraison](#)
- [Formulaire de demande de déplacement d'un point de livraison](#)
- [Formulaire de demande de retrait d'un point de livraison](#)
- [Formulaire de demande de modification de la puissance souscrite](#)
- [Formulaire de demande de branchement électrique provisoire](#)

FORMULAIRES RELATIFS AU GAZ

- [Formulaire de demande d'intégration d'un point de livraison](#)
- [Formulaire de demande de déplacement d'un point de livraison](#)
- [Formulaire de demande de retrait d'un point de livraison](#)

ACHAT D'ÉNERGIE ▾ CONTACT

[Groupement Pôle Energie Centre](#)

[Documents - Marchés d'électricité et de gaz 2023-2025](#)

[Actualités](#)





FOCUS SUR L'ACHAT D'ENERGIES

→ Un site dédié aux pièces des marchés, aux formulaires et à l'actualité :

ACTUALITÉS

ACHAT D'ÉNERGIE ▾ CONTACT

Groupement Pôle Energie Centre

Documents - Marchés d'électricité et de gaz 2023-2025

Actualités



Retour sur les réunions d'informations

15/05/2023

Le Pôle Energie Centre a organisé, au cours du printemps 2023, 3 réunions d'informations à destination des collectivités membres du groupement d'achat "Pôle Energie Centre" dans le cadre des marchés de fourniture d'électricité et de gaz naturel pour la période 2023-2025.

[Lire la suite](#)



Comprendre ses factures

15/05/2023

Le groupement d'achat "Pôle Energie Centre" vous propose, à travers, quelques exemples de mieux appréhender les factures que vous allez recevoir dans le cadre du marché d'achat d'énergie pour la période 2023-2025.

[Lire la suite](#)



Prix 2023

03/04/2023

Les dernières estimations sur la base des consommations connues prévoient un facteur moyen de x 2,2 sur le prix TTC de l'électricité par rapport prix 2022 du groupement d'achat (GAE). Pour le prix du gaz naturel, le facteur moyen est de x 3,4 TTC par rapport au BPU 2022 du GAE.

[Lire la suite](#)

< 10 Salariés

CA < 2M€

Compteur < 36kVA

Informations sur le bouclier tarifaire

15/03/2023

Le décret n°2022-1774 du 31 décembre 2022 relatif à la mise en place du bouclier tarifaire électrique et de l'amortisseur électrique prévoit une déclaration sur l'honneur, pour l'application de ces dispositifs en 2023. Le fournisseur EDF adressera aux membres du groupement, d'ici fin février, une attestation préremplie qu'il conviendra de compléter et signer. Une fois ces formalités accomplies, il faudra transmettre ce document à EDF au plus tard le 31 mars 2023.

[Lire la suite](#)

QUIZZ



MERCI DE VOTRE ATTENTION



LES OUTILS / SITES INTERNET

www.energie28.fr

www.infoconso-energie28.fr/

www.enercvl.fr/

www.territoire-energie-centrevaldeloire.fr/

www.modulo-energies.fr/



QUIZZ / réponses aux questions

Sachant qu'ENERGIE Eure-et-Loir exerce la compétence « électricité » sur 275 communes, sur combien d'entre-elles exerce-t-il la compétence Eclairage public ?

Réponse à donner en nombre de communes

97 / 187 / **203** / 275

Qu'est-ce qu'un raccordement au réseau électrique ?

Une extension / Un branchement et obligatoirement une extension / la liaison entre accessoire d'éclairage public et un point de livraison / **Un branchement et éventuellement une extension.**



QUIZZ / réponses aux questions

Comment s'appelle la nouvelle exposition à destination des collèges depuis la rentrée de septembre ?

Climat « Au secours j'étouffe » / Climat « Agir pour la planète » / Climat « Ma planète s'échauffe »

Que signifie l'abréviation AODE ?

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie / Autorité Organisatrice du Développement Electrique / Autorité Organisatrice du Développement Ecologique

Quelle est la date butoir pour retourner ma demande d'enfouissement ?

31 janvier / 28 février / 1er avril

Comment les adhérents à la compétence éclairage public doivent-ils déclarer leurs pannes ?

par pigeon voyageur / par mail / par Infogéo 28 / par téléphone



QUIZZ / réponses aux questions

Quel outil porté par EEL permet d'accompagner les projets EnR avec production de chaleur ?

EnRCentre-val de Loire (EnRCVL) / Val de Loire Solaire / **CoT EnR**

A quelle date s'est éteint ou s'éteindra le TRV GAZ ?

1^{er} janvier 2023 / **30 juin 2023** / 30 décembre 2023

Dans le cadre de l'accès à INFOGEO28, quel document devra transmettre chaque utilisateur ?

un extrait de son casier judiciaire / un chèque en blanc / **un acte d'engagement de confidentialité**

Dans le cadre de la rétrocession de l'éclairage public construit par un aménageur, l'acte de rétrocession doit être signé par :

ENERGIE Eure-et-Loir et l'Aménageur / la Commune et l'Aménageur / **ENERGIE Eure-et-Loir, la Commune et l'Aménageur**



QUIZZ / réponses aux questions

A partir de quelle surface les bâtiments des collectivités sont-ils soumis au décret tertiaire ?

150 m² / 1000m² / 800m²

Quelle est la première démarche obligatoire à entreprendre pour répondre au décret tertiaire ?

Déterminer une année de référence et déclarer les consommations sur l'outil OPERAT (ADEME) / Réaliser un programme pluriannuel des investissements / Réaliser un audit énergétique de son patrimoine

Dans le cadre du décret tertiaire, quel est l'objectif de réduction de la consommation d'énergie en 2040 ?

40 % / 50 % / 60 %



QUIZZ / réponses aux questions

Questions subsidiaires :

Qui prend en charge les coûts relatifs à un raccordement au réseau électrique ?

Le bénéficiaire du raccordement / Le bénéficiaire du raccordement ou la collectivité / la collectivité

Combien de fournisseurs d'énergie ont été retenus par le groupement d'achat pour la période 2023-2025 ?

2 / 3 / 4

En quelle année a été créé Energie Eure-et-Loir ?

1973 / 1993 / 1996

En cas d'égalité :

Combien de délégués étaient présents lors de la dernière assemblée générale d'ENERGIE Eure-et-Loir le 12 octobre dernier ?

